



**DISPOSITIF INITIATIVES OSC
APPEL À MANIFESTATION D'INTENTION DE PROJETS 2023
POUR FINANCEMENT EN 2024**

Fiche d'intention de projet/programme

Nom de l'association française
GRAF (Groupement des Éducateurs sans Frontières)

Titre court du programme : D'ACCORD. Dispositif pour l'Action Collective et les Capacités des Osc au service du Renforcement du Développement

1. Cofinancements envisagés sur la durée totale du projet

580.000 € (financement AFD) et **180.000 €** répartis entre : bénévolat, contributions IRD, associations locales. services civiques et financements : *FAO-FISH4ACP - (ostréiculture), PNUD (aquaculture-apiculture), UICN (érosion, reboisement, produits locaux, accès au marché), .*

Projet nouveau : oui Projet récurrent : non

2. Présentation succincte du projet ou programme

a) Contexte du projet et enjeux auxquels il entend répondre (pertinence) :

De par son potentiel, la région Casamance est un terrain idéal pour relever les défis ci-dessous tout en créant un dispositif humain et technique qui sera applicable à des régions désavantagées.

1/Exode rural. Les jeunes émigrent à cause du manque de perspectives d'emploi. Le manque de bras conduit à l'abandon des digues, à la salinisation des rizières, à la dégradation d'espaces qui ont pourtant été créés et entretenus par des siècles d'activités humaines.

2/ Isolement des actifs paysans ou artisans. Bien qu'ils représentent la plus grande part de la population active, de la surface cultivée et de la production alimentaire, ils n'ont pas accès aux marchés urbains alors que des intermédiaires prélèvent des marges de près de 100 % .

3/ Les projets des ONG y sont peu coordonnés, leurs effets sont peu visibles, leur pérennité dépasse rarement leur durée et les habitants y sont rarement en situation de responsabilité.

4/ Les femmes sont peu associées au pilotage de ces projets. Elles sont pourtant responsables d'activités clés (*semences pour le riz, cueillette ostréicole, transformation des fruits et du poisson*). Elles n'ont donc que peu d'influence sur l'évolution territoriale.

5/ Le déficit alimentaire explose en Casamance comme au Sénégal (*500 milliards d'export pour 920 milliards d'import, 50 % de croissance des importations de conserves de fruits et légumes (ANSD – nov. 2020)*). La qualité alimentaire des produits des boutiques de quartier se dégrade.

6/ La généralisation des forfaits internet autorise un usage démocratique du numérique et les habitants et les OSC sont tout disposés à s'en emparer pour améliorer leur situation.

b) **Objet du projet et principaux résultats attendus :**

1/ **Objet :** Un **dispositif (B)** au service de l'**Intervention (A)** des **OSC**

Ce « projet », se déroule sur une échelle régionale en raison du caractère intégré et innovant des solutions qu'il met au point. Il ouvrira sur un programme d'une mise à l'échelle plus vaste.

A) – Efficacité des interventions des OSC sur les **filières (A1)** et sur les **territoires (A2)**.

A1 - Les chaînes de valeurs des filières clés : les voies d'amélioration sont connues et ne demandent qu'à être encouragées : *semences de riz adaptées aux terroirs, aquaculture naturelle, miel de mangrove, vente combinée de fruits frais et transformés, captage des naissains pour l'ostréiculture, transformation locale de la noix de cajou, etc.* La **vente directe** soutiendra les améliorations des filières que nous aurons retenues par la hausse rapide des revenus des acteurs.

A2- La synergie locale. En pratique, le revenu provient de 3 ou 4 de ces filières en interaction (*par ex. l'ostréiculture et l'aquaculture contribuent à l'entretien des digues rizicoles*). Un diagnostic local collectif guidera les actions concertées d'amélioration durable des conditions de vie.

B) - Un dispositif s'appuyant sur des outils **collaboratifs** au service des acteurs de terrain.

Il s'appuie sur deux plateformes numériques utilisées pour agir efficacement, pour apprendre avec une diversité de professionnels et scientifiques et enfin, pour pérenniser et dupliquer.

B1- Une « place de marché » à vocation nationale. Quelle que soit la filière, l'accès direct au marché national améliore la marge et consolide la clientèle (il s'agit bien ici des distributeurs des villes et non des ménages !). Les besoins en trésorerie et les pertes seront réduits grâce à une gestion efficace et au partage au sein des filières des prévisions de production et de vente.

B2- Un « observatoire » pour : Diagnostiquer-Coordonner-Suivre. Cette plateforme, gérée par les OSC, permettra de visualiser les initiatives en cours, d'établir des priorités d'action, d'élaborer la « carte participative » et les scénarios d'évolution territoriale. Elle facilitera l'apprentissage de la responsabilité car les décisions et leur suivi seront visibles de tous. Elle supportera la formation à l'environnement et la gestion territoriale pour les élus et personnels communaux.

2/ **Résultats envisagés (A, B, C, D)**

A) Les résultats des interventions de terrain

A1 – Des effets pratiques dans les 6 filières : Les avancées seront publiées en direct : revenus supplémentaires pour les actrices et acteurs des villages par la vente directe (*fruits, huîtres, poisson, sacs de riz commercialisés*), réduction du déficit alimentaire régional.

A2 – Visibilité et aménagement des espaces communaux : Relevé et publication des **initiatives** en cours, des **scénarios** d'évolution, **des effets** sur les écosystèmes et les conditions de vie : *espaces récupérés sur l'eau salée, digues restaurées, bassins aquacoles, parcs ostréicoles, reboisements pérennes, rizières ré-emblavées, carrés maraîchers diversifiés.*

B) Le dispositif : outils et supports pédagogiques

B1 – Les usages de la Place de marché multi-filières et multi-vendeurs : *audience, ventes, marge, etc.* Cette place sera ouverte aux producteurs/trices muni(e) d'un certificat (FRA). Ils pourront progresser par l'usage, par les supports d'apprentissage et par l'échange dans plusieurs domaines de compétence : *le commerce, la gestion de la trésorerie, les prévisions de marché.*

Les données collectées aideront à élaborer des propositions d'amélioration des filières, au regard de la valeur ajoutée, des revenus, de l'emploi et de la sécurité alimentaire.

B2 – Les aides à la décision et au suivi de l'Observatoire : Les informations sur les réalisations seront saisies par les acteurs eux-mêmes (*par smartphone ou sms*). Leur publication permettra le **suivi** et l'**amélioration** des pratiques par l'échange entre acteurs et par un recours

facilité à des expertises dans plusieurs domaines : *géographie, agroforesterie, écosystèmes, développement local*.

Enfin, elle amènera les associations et les communes à préciser leurs priorités et leurs scénarios en lien avec les scientifiques de l'IRD et de l'UASZ et avec les experts de l'ARD (voir 3).

C) Résultats organisationnels et humains

Constitution de 6 **équipes des filières solidaires** : cultivatrices, formatrices, gestionnaires et dirigeantes de coopératives travaillant en relation régulières avec des experts et des scientifiques.

Formalisation des **accords** entre les parties prenantes au sein des filières et entre les filières pour la commercialisation, l'approvisionnement, l'investissement.

Création d'une vingtaine de nouveaux **emplois** de gestionnaires et de professionnels du commerce et du numérique (développement, intégration, maintenance).

Au final, une **organisation coopérative** de fait, pour l'agro-alimentaire paysan, qui s'appuiera sur les pratiques des paysan(e)s, des formatrices et des jeunes en charge de la gestion.

D) Les conditions et outils de la démultiplication

Les outils et les supports par filière ou par territoire seront complétés par des guides et des tutoriels facilitant l'application du dispositif sur de nouvelles régions au Sénégal et au-delà.

c) Principales activités prévues :

A) Interventions sur le terrain

Les acteurs de terrain disposeront des outils pour réussir leurs activités, pour suivre leurs résultats et pour échanger régulièrement avec les praticiens reconnus et les experts.

A.1 - Améliorer la chaîne de valeur des filières : La partie achat et commercialisation de la place de marché est au point (cf. url en 3). Elle sera consolidée et complétée par l'aide aux achats, à la gestion des stocks et de la trésorerie. La promotion « *origine Casamance* » sera assurée en direction des distributeurs des villes, clients de la place de marché (les produits d'Ethicajou y aideront et l'Indication Géographique Madde en bénéficiera également).

A.2 - Observer et Suivre les réalisations. Pour la lutte contre l'érosion elle est déjà opérationnelle sur 5 sites avec une saisie par mobile et une publication sur le web, elle sera élargie au reboisement grâce à l'application « Boom » et elle évoluera vers une cartographie participative incluant, les fruits, le miel, l'halieutique. Les acteurs seront formés sur le terrain à la collecte et à l'analyse des résultats qui seront largement diffusés. Ces outils seront pilotés par les **communes** et par la **PFPC** (120 associations - voir 3).

A.2 – Piloter l'aménagement local intégré. Il sera pratiqué sur 3 communes pilotes dont les élus ont déjà esquissé un scénario d'évolution incluant par ex. : *100 ha de riz avec élevage de canards, 3 bassins d'aquaculture, un parc ostréicole, le reboisements de la mangrove et de vergers, des carrés maraîchers, une halle de distribution locale*. Un aménagement partiel sera aussi réalisé dans plusieurs communes volontaires à partir de l'activité de suivi (A2).

B) Mise au point des Outils collaboratifs

B.1 - implémenter les plateformes. Le dispositif repose largement sur le numérique. Des prototypes sont déjà disponibles (cf url en 3.). Quatre GIE (*fruits, riz, ostréiculture, anacarde*), l'utilisent déjà. On augmentera le nombre d'utilisateurs et on réalisera les interfaces pédagogiques et les aides pour la gestion et la formation à la gestion. Les jeunes gestionnaires en faciliteront l'usage.

B.2 - Consolider et éditer les outils. Les applications, développées en Open source, sont modulaires et adaptables pour une démultiplication sur de nouveaux territoires et filières.

B.3 - Formaliser les relations entre acteurs. Les contrats de collaboration intègrent l'usage des outils qui sont les moyens de productivité. Cela permet d'objectiver les échanges de manière plus claire. *Par ex. un fonds pour la maintenance de la place de marché financée par un modeste reversement sur les ventes (2 à 4 % suivant les produits) est déjà en test.*

d) **Public(s) ciblé(s) (distinguer bénéficiaires direct-e-s/indirect-e-s):**

1/ Bénéficiaires directs : OSC , communes, associations

- Les **acteurs de 6 filières** : une **centaine de GIE** de production, de transformation (représentant env. 5.000 producteurs/trices - l'Entente de Diouloulou en regroupe 1.800).

- Les **acteurs des territoires** : **3 communes** pilotes (cf. 3.2.) forment le premier cercle qui sera élargi à une dizaine de communes de la région de Ziguinchor (via l'activité A.2.1)

- Les **associations** de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (**PFPC** - impliquée dans les négociations de paix en Casamance : **120 associations, 25.000 femmes**) participeront aux activités sur les territoires et les filières.

- **10 ONG** intervenant sur les communes concernées participeront au partage d'expérience.

- **Les institutions** : les Chambres de Commerce d'industrie et d'Agriculture (CCIA) de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou et l'Agence Régionale de Développement (ARD) bénéficieront des données.

2/ bénéficiaires indirects

Des milliers de villageois(e)s. Des centaines de distributeurs (magasins, boutiques) et de commerçantes de marchés de plein air. Des dizaines de milliers de consommateurs.

3. Relation partenariale nouée et stratégie de renforcement de capacités poursuivie :

a) **Principaux partenaires de la société civile locale impliqués**

Nous travaillons déjà avec les **GIE** : Entente de Diouloulou, Ethicajou, Casa-écologie (cf. **place de marché** : <https://alimentaire-solidaire.com>), Aroka (producteurs de Thiobon - projet COLAB), Kabegue et Houssoulaye (iles de Diogué et Niomoune - projet PNUD), avec des **mairies** pour **l'observatoire** (<https://kafountine.org/lieux> et <https://diogue.gizc.org> , avec la **PFPC** (actions de renforcement des capacités des femmes de la région) qui établira le lien avec les associations membres, avec l'ONG Nebeday pour la définition d'activités en Casamance.

Nous avons aussi associé 5 **établissements scolaires** : (cf. <https://gizc.org/diogue-alliance>).

b) **Valeur ajoutée de l'OSC française et rôle précis dans le projet :**

Les valeurs des bénévoles placent le GREF en position d'animation «neutre». Le GREF a une solide expérience de la formation par l'action. Son chef de projet Casamance a participé à la création du Master de gestion du développement à l'UASZ, à l'accompagnement des OSC et l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités, à la maîtrise d'œuvre sur le numérique. Il pourra assurer la conduite d'un tel projet de Recherche Action et de Formation Action.

c) **Montage institutionnel envisagé entre les partenaires et organisation prévue :**

Le GREF recrutera un chargé de projet administratif dédié à ce type de projet participatif.

Pour la gestion des actions de terrain les **équipes de la PFPC** seront renforcées par des diplômés issus de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

Les bénévoles du GREF interviendront en fonction de leurs domaines de compétence (agronomie, écologie, développement local, etc.). Les **clubs informatiques** du GREF forment un bon vivier de jeunes informaticiens pouvant intervenir auprès des OSC.

L'entreprise Awdi Software créée à partir d'étudiants de l'UASZ réalisera les développements. La (CCIAZ) sera l'opérateur de formation et d'assistance aux coopératives.

Les partenaires du projets se concerteront au sein de trois comités :

1/ Comité MARCHÉ - (Place de marché). Composé des représentants des GIE et de la CCIAZ pour diversifier l'offre, améliorer la prospection, gérer la plateforme, assurer la traçabilité des produits et la notoriété auprès du grand public.

2/ Comité OBSERVATOIRE (Observatoire) composé de représentants des communes, de l'IRD, de l'ARD, de l'UASZ, pour coordonner les interventions, rechercher les financements des communes, pour faciliter la mise en œuvre des scénarios d'aménagement territorial.

3/ Comité de PILOTAGE du projet : formé à partir de représentants de chacun des 2 comités techniques, des collectivités et des partenaires institutionnels (CCIAZ, PFPC, IRD, UASZ, ARD).

d) Principales activités de renforcement de capacités envisagées :

1/ Pédagogie

Les **connaissances** (*écosystème, érosion, marché des distributeurs alimentaires, etc.*) seront liées à l'action menée durant le projet et seront formalisées par les intervenants et experts qui produiront des notes brèves et illustrées en fonction des besoins du projet.

Les **savoirs techniques**. Les acteurs s'approprièrent ces savoirs par la pratique supportée par les outils numériques. Ils seront aidés par des tutoriels : *par ex. la prospection commerciale s'appuiera sur l'outil de vente, la gestion des stocks ou le calcul de la marge utilisera les données et les formats de présentation de la place de marché.*

Une **reconnaissance des acquis** sera intégrée au dispositif. Les intervenants pourront faire valoir leur progression et l'amélioration de leur « portefeuille ».

2/ Domaines de compétences concernés

Formation à la gestion et au droit : *chaîne de valeur, planification, optimisation des marges, négociation des contrats* pour les acteurs des filières.

Formations techniques : *érosion, riziculture, élevage ostréicole, hydrologie, agroforesterie, commerce équitable, Indication Géographique, etc.*

Développement territorial : *gestion du bien commun, services à la population, planification.*

e) Autres partenariats prévus (institutions publiques ou privées) :

Au Sénégal

L'ARD de Ziguinchor : *études et conseil auprès des communes.*

La PFPC : Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance(120 associations de femmes).

l'IRD : *hydrologie, écosystèmes et biodiversité, aquaculture, agronomie.*

L'UASZ : *agro-foresterie, informatique gestion géographie services de lien avec l'emploi.*

Les CCIA: *relations avec le monde économique, clubs informatiques formant les jeunes.*

Les communes : 3 communes pilotes (*Enampore, Niaguis, Diouloulou - 5.000 habitants et 1.000 km²*) et le deuxième cercle (*Diegoune, Kafountine, Niassia, Diembering, Bignona, Kolda, etc.*).

En France : 2 communautés de **communes** (Pays de Quimperlé, Auray-Quiberon Territoire Atlantique).

Des établissements de formation aux métiers de la mer en Bretagne. La Coopérative Maritime d'Auray. L'association Alimentaire-Solidaire, la coopérative BOOM spécialisée dans la gestion collective des espaces naturels (<https://www.boom.coop/>)